



Direction générale de l'éducation des Autochtones
510, avenue Selkirk
Winnipeg (Manitoba) R2W 2M7
Tél. : 204 945-7886 Téléc. : 204 948-2010
www.edu.gov.mb.ca/dga/
www.manitoba.ca
Éducation Manitoba
Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba

Janvier 2012

Destinataires : Directeurs généraux des écoles
Directeurs d'école de la maternelle à la 12^e année

Objet : Mise à jour – Déclaration d'identité autochtone (DIA) dans le Réseau informatique d'éducation (RIE)

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de l'appui que vous ne cessez d'apporter à la collecte des données de déclaration d'identité autochtone dans votre division scolaire.

Le formulaire de déclaration n'a pas été modifié pour l'année scolaire 2012-2013. Vous vous souvenez peut-être que le formulaire a été révisé en 2009-2010 et qu'il comprend de nouvelles catégories d'identité conformes aux définitions légales des peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit). Le formulaire permet également aux parents d'indiquer s'il s'agit de la première déclaration de leur enfant, d'apporter une modification à la précédente déclaration d'identité de l'enfant ou de simplement confirmer que l'enfant a déjà été déclaré.

Le ministère de l'Éducation du Manitoba demande aux écoles et aux divisions scolaires de continuer à joindre le formulaire de Déclaration d'identité autochtone aux formulaires d'inscription scolaire ou à la trousse d'inscription ou de vérification. On doit donner à tous les élèves la possibilité de déclarer leur identité chaque année, qu'ils soient nouvellement inscrits ou qu'ils l'aient été les années précédentes. On s'attend à ce que les écoles envoient les Déclarations d'identité autochtone au ministère de l'Éducation du Manitoba chaque automne à la mi-octobre par l'intermédiaire du système de collecte de données du RIE.

La Direction générale de l'éducation des Autochtones continuera à donner la possibilité de faire la déclaration d'identité autochtone en ligne à www.edu.gov.mb.ca/dga/cia.html. Les écoles et les divisions scolaires sont encouragées à ajouter ce lien à leur site Web.

Je vous remercie, une fois encore, de votre collaboration.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Directeur intérimaire,

Dino Altieri

p.j.

c. c. Gerald Farthing, sous-ministre du ministère de l'Éducation du Manitoba